

Commission Industrie et Emploi

Forums de la Refondation le 11 novembre 2017

1) Évolution du travail

Le machinisme a soulagé l'homme pour les travaux durs mais il a toujours eu pour conséquence de modifier profondément les emplois, voir d'en supprimer.

Ce thème avait fait l'objet de travaux de notre commission, durant la dernière législature et avait abouti à une motion envoyée au national, dans le cadre des cahiers de la présidentielle (documents joints en annexe)

La digitalisation du travail

Les moins : <ul style="list-style-type: none">- Disparition des métiers manuels et physiques- Exclusion des salariés non formés ou « difficilement formables »- Changement de métiers en cours de carrière- Adaptation de l'éducation nationale afin d'assurer une base solide permettant une formation continue sur toute la carrière.- Modification profonde du système de formation qui a été dévoyé, avec une prise en charge opaque afin de l'adapter a ce nouveau mode de formation continue	Les plus : <ul style="list-style-type: none">- Disparition des pathologies induites par des contraintes physiques- Développement de l'individu en lui permettant grâce aux formations d'évoluer
---	---

Constat une grande partie des emplois disparaissent , les solutions à y apporter sont proposées en conclusion.

2) Les multinationales, les grandes entreprises.

Le collectivisme a été un échec dans les pays qui l'avait adopté : URSS, CHINE, ALGÉRIE, etc. La principale conséquence constatée ayant été la dérive vers l'irresponsabilité de l'ensemble de la population et de la corruption des cadres.

Les multi nationales ou grandes entreprises sont nécessaires pour réaliser ou fournir, face a la mondialisation, des produits ou des services à grande échelle, tel les moyens de transport, l'extraction ou la transformation d'énergie, les hautes technologies, etc. Pour ce faire elles doivent drainer des capitaux importants. Les investisseurs sont donc légitimes dans la rémunération de leur placement.

Les réductions de personnel comme outil de gestion pour augmenter les revenus ne sont pas admissible.

L'optimisation fiscale est peut être légale mais amoral et l'Europe se doit de revoir ce problème, pour elle et au niveau mondial.

L'IFS est elle un outil efficace ? et n'est-ce pas un impôt « imbécile ».

Les charges des sociétés ne doivent pas être trop élevées afin de leur permettre de fonctionner et de pouvoir réinvestir.

Faut-il taxer les machines, les robots ? À notre avis non, car cela poussera les sociétés « immorales » à employer et exploiter de la main d'œuvre à bas coût, de plus la TVA répond en partie à cette taxation.

3) Les autres formes d'entreprises.

Les TPE, PME, PMI, Artisanat, sont les plus gros employeurs et ce sont eux qui embauchent le plus. Elles sont fréquemment confrontées à des difficultés financières, accès aux crédits d'investissement, besoin de fond roulement, etc. L'emploi représente une grosse partie des charges, elles sont donc tributaires du coût du travail. En général et plus particulièrement dans nos régions elles rencontrent des difficultés d'embauche de personnels « professionnels, formés », motivés. Il y a lieu de constater une désaffection de plus en plus prononcée pour les métiers manuels et pour l'emploi dans le monde rural. Le sens de l'effort « notamment physique » n'est plus une valeur. Par ailleurs nous constatons et nous tenons à souligner, le développement et l'importance du travail Associatif.

Il y a lieu et principalement dans nos régions de réorganiser les structures d'accompagnement. Ces entreprises sont confrontées à un véritable mille feuilles, il y aurait lieu de regrouper et de réorganiser ces organismes sous la responsabilité d'une tutelle régionale, par exemple sous l'autorité du Commissaire Régional au redressement productif.

Transformation des relations travail, nous constatons que l'Uberisation devient une forme d'auto-entreprenariat, dévoyé. Les salariés se retrouvent dans le cadre d'un emploi salarié (contraintes) sans en avoir les bénéfices, sécurité et protection sociale. Les structures tel que RBNB, UBER, etc., amènent une concurrence déloyale et une précarisation du travail

4) Les solutions.

- Le travail collaboratif « **encadré** »
- L'Économie Sociale et Solidaire essentiellement orientée, actuellement sur l'agro-alimentaire et le service, elle permet de revitaliser le monde rural, en concrétisant la mise en place des circuits courts. L'ESS a une véritable vocation dans nos régions.
- **Le Revenu Universel, 3 positions :**
 - o « bêtaillisation du peuple » car l'homme doit avoir une activité rémunératrice, lui permettant **d'assumer sa dignité**.
 - o Regroupement des aides sociales avec guichet unique face à une pauvreté et précarité de plus en plus grande.
 - o Le Revenu Universel représente avec les 2 autres solutions, la réponse aux problèmes constatés précédemment. C'est un autre type de société qui ne peut se mettre en place qu'avec l'assentiment d'une majorité de nos concitoyens et qui demande un énorme travail de préparation en amont, fiscalité, droit du travail, éducation, civisme, dans une France stabilisée économiquement et socialement.